



**Fédération nationale  
des enseignantes et des  
enseignants du Québec**

Présidence

Ronald Cameron

Secrétariat général

Caroline Senneville

Première vice-présidence

Marie Blais

Deuxième vice-présidence

Jean Trudelle

Adresse

1601, avenue De Lorimier  
Montréal (Québec) H2K 4M5

Pour nous joindre :

Téléphone : (514) 598-2241  
Télécopieur : (514) 598-2190

www.fneeq.qc.ca



Montréal, le 14 février 2008

Premier ministre Meles Zenawi  
République fédérale démocratique d'Éthiopie  
Casier postal 1031, Addis Abeba  
République fédérale démocratique d'Éthiopie

Excellence,

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) déplore la dissolution par voie judiciaire de l'Ethiopian Teachers' Association (ETA), fondée en 1949 et membre de l'Internationale de l'Éducation, la fédération mondiale des enseignants.

Notre organisation a appris avec consternation la décision de la Cour suprême d'Éthiopie du 7 février ordonnant à notre organisation sœur, l'ETA dirigée par Gemoraw Kassa, de céder ses biens, ses avoirs et son nom, en d'autres termes son identité et son existence, à une association constituée en 1993 et répondant également au nom d'ETA.

Dans le passé, la FNEEQ a déjà dénoncé ce « vol d'identité ». Aujourd'hui, notre organisation déplore la dissolution judiciaire de l'ETA et considère qu'il s'agit d'une violation manifeste de la Convention 87 de l'OIT, qui dispose que « Les organisations de travailleurs et d'employeurs ne sont pas sujettes à dissolution ou à suspension par voie administrative ».

En juin 2007, le cas de l'Éthiopie a été discuté par la Commission d'application des normes de l'Organisation Internationale du Travail. Celle-ci a exprimé « son ferme espoir que des démarches appropriées soient entreprises pour s'assurer que le droit des enseignants à être syndiqués et à mener des activités syndicales légitimes soit garanti à la fois par la loi et dans la pratique sans intervention de la part du gouvernement et qu'ils ne subissent plus d'arrestations ou d'emprisonnements pour avoir exercé leurs droits garantis par la Convention 87 ».

Monsieur le Premier Ministre, la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) presse votre gouvernement de respecter la Convention 87 de l'OIT sur le droit à la liberté syndicale, ratifiée par l'Éthiopie en 1963, et de :

- § faire en sorte que le droit des enseignants du secteur public à participer et à former des syndicats ainsi qu'à mener des activités syndicales légales soit garanti à la fois par la loi et dans la pratique;
- § créer un cadre légal permettant la coexistence de plus d'un syndicat d'enseignants.

Excellence, vous n'êtes pas sans savoir que la FNEEQ, qui représente près de 25 000 enseignantes et enseignants au Québec, principalement en enseignement supérieur, a voté pour une résolution sur l'Éthiopie lors du Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation qui s'est tenu en juillet 2007. Cette résolution « appelle les organisations affiliées à l'IE à alerter leur propre gouvernement sur la situation afin de faire pression sur le gouvernement éthiopien afin qu'il cesse toute action constituant une ingérence dans les affaires internes de l'ETA et des autres syndicats ». Notre organisation informera donc les ministres des affaires étrangères et de l'éducation de notre pays de la situation de notre organisation sœur en Éthiopie. Notre organisation alertera également la représentation diplomatique de notre pays en Éthiopie.

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de notre haute considération.



**Ronald Cameron**  
Président de la FNEEQ

Cc : Ministre de la justice  
M. Assefa Kesito  
PO Box 1370  
Addis Abeba  
République Fédérale et  
Démocratique d'Éthiopie  
Fax: + 251 11 5517775  
+ 251 11 5520874

Représentant permanent de  
l'Éthiopie aux Nations unies  
Ambassadeur Fisseha Yimer  
56, rue Moillebeau  
Boîte postale 338  
1211 Genève 19  
Suisse  
Fax: + 41 22 919 7029

Ambassade de la République  
fédérale et démocratique  
d'Éthiopie au Canada  
151, rue Slater bureau 210,  
Ottawa, Ontario, Canada,  
K1P 5H3  
[infoethi@magi.com](mailto:infoethi@magi.com)

Maxime Bernier  
Ministre des affaires étrangères du Canada  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
[BerniM@parl.gc.ca](mailto:BerniM@parl.gc.ca)

L'hon. Kelly Lamrock  
Conseil des ministres de l'Éducation du Canada  
Ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick  
Bureau de circonscription: Fredericton-Fort Nashwaak  
288, rue Union,  
Fredericton, Nouveau-Brunswick  
E3A 1E5  
Canada  
[kelly.lamrock@gnb.ca](mailto:kelly.lamrock@gnb.ca)

Dominique Marlet (Coordinatrice senior)  
Unité des droits humains et de l'égalité  
Internationale de l'éducation  
5 boulevard du Roi Albert II, 1210 Bruxelles, Belgique  
Fax: +32 (0)2 22 40 606  
[headoffice@ei-ie.org](mailto:headoffice@ei-ie.org)